Saint-Nom-la-Bretèche

3 Nov. 2015

DOSSIER DE PRESSE

Saint-Nom-la-Bretèche

SOMMAIRE

p.1 COMMUNIQUE DE PRESSE

Evènements et Rendez-vous à Saint-Nom-la-Bretèche

p.2 URBANISME

Ouverture de l'enquête publique relative à la modification du PLU

Du 2 Novembre au 4 Décembre 2015

p.4 CULTURE

Exposition Edwige Mitterrand Delahaye

Du 14 au 22 Novembre 2015

p.6 TECHNOLOGIE

Lancement du WifiLib à Saint-Nom-la-Bretèche

p.7 CONFERENCE

19 Novembre **Pr. Luc Montagnier** « LYME et les infections latentes chroniques, la pandémie du 21e siècle ? »

p.8 RENDEZ-VOUS

6 Novembre 2015 **Cocktail des nouveaux arrivants**

1er et 8 Décembre 2015 **Repas des aînés au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Gilles Studnia, a le plaisir d'inviter la presse à la présentation des prochains évènements et projets de la commune jusqu'à la fin de l'année 2015.

Les élus développeront les sujets d'actualité suivants :

- **L'enquête publique relative à la modification du PLU**, présentée par Monsieur Gilles Studnia, Maire.
- **L'exposition Edwige Mitterrand Delahaye**, présentée par Madame Muriel Degavre, adjointe au Maire, déléguée aux Affaires culturelles.
- **Le lancement du WifiLib à Saint-Nom-la-Bretèche,** présenté par Monsieur Christophe Gœthals, conseiller municipal porteur du projet.
- **La conférence donnée par le Pr. Luc Montagnier**, sur le sujet « LYME et les infections latentes chroniques, la pandémie du 21e siècle ? » co-organisée par la Mairie et le Rotary Club.

Ils exposeront également les évènements récurrents de la commune:

- **Le cocktail des nouveaux arrivants**, co-organisé par la Mairie et l'AVF,
- **Le repas des aînés au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche,** présenté par Madame Sylvie Sormail, adjointe au Maire, déléguée à l'action sociale.

Accueil à 8h30
Début des interventions et des échanges à 8h45

CONTACT PRESSE :

Céline Larmoyer
01 30 80 07 13
communication@mairiesnlb.fr

Ouverture de l'enquête publique relative à la modification du PLU

Du 2 Novembre au 4 Décembre 2015

Pourquoi modifier le PLU de 2012 ?

La Mairie de Saint-Nom-la-Bretèche a engagé une procédure de modification de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), voté en 2012. Cette démarche a été motivée par l'entrée en vigueur de la loi ALUR de mars 2014. En supprimant le Coefficient d'Occupation des Sols[1] (COS), celle-ci a dépossédé les communes d'un des outils fondamentaux de leur politique foncière.

La version du PLU de 2012, conjuguée avec la loi ALUR, conduisait pour certaines zones à une très forte densification potentielle et à une banalisation du cadre de vie de Saint-Nom-la-Bretèche.

Fidèle à son engagement de campagne, l'équipe municipale en place, a lancé une procédure de modification du PLU dès son élection, avec comme ordre de mission :

- Maîtriser la densification à l'aide d'outils règlementaires, autres que le COS ;
- Retrouver une unité architecturale par zone déjà urbanisée ;
- Préserver l'identité paysagère de la commune, conforme à l'esprit de village.

Quelles sont les principales mesures retenues pour le nouveau projet de PLU ?

La municipalité a souhaité s'appuyer sur les observations des Nonnais-Bretèchois. Ainsi, le bureau d'études *Espaces Ville,* qui accompagne la collectivité dans sa démarche, a mis en forme les **modifications présentées, discutées et approuvées par le comité consultatif dédié au PLU.**

[1] Coefficient d'Occupation des Sols est un outil d'urbanisme à la disposition des communes pour mener à bien leur politique foncière. Il fixe la densité maximale de construction autorisée sur un terrain.

Parmi les propositions retenues, il est possible de citer :

- La mise en place d'un réglement plus précis relatif aux spécificités architecturales et paysagères par quartier ;
- La généralisation des coefficients d'emprise au sol avec une modulation en fonction de la taille de la parcelle ;
- L'intégration de nouvelles règles en application des dispositions de la loi Grenelle 2, dans une logique de protection de l'environnement : prendre en compte des zones humides, faciliter le recours aux énergies renouvelables, etc.

→ Tout en respectant l'esprit de la loi ALUR, qui incite à une augmentation des droits à construire, le projet de PLU en module l'application afin de maîtriser la densification de la commune.

Pourquoi choisir la procédure de modification ?

La loi ALUR, en supprimant le COS au jour de sa promulgation et sans délai, a perturbé l'équilibre des PLU en vigueur. Une réaction s'imposait.

Les solutions retenues pour limiter l'impact de la loi ALUR ne nécessitent pas de révision de PLU, dont la dernière date de 2012.

La modification est une procédure plus simple, plus rapide et moins coûteuse qu'une procédure de révision.

Où en est la procédure de modification ?

Après l'étape de concertation avec les habitants, au travers des réunions du comité consultatif urbanisme, la prochaine étape consiste à soumettre le projet de PLU à une enquête publique.

Les nouveaux documents d'urbanisme sont consultables en Mairie du **2 novembre au 4 décembre 2015.** Tous les habitants peuvent inscrire leurs commentaires et s'entretenir avec le commissaire-enquêteur lors de ses permanences.

1 comité consultatif dédié au PLU :

- 9 membres, non élus
- 5 membres, élus

1 bureau d'études : Espaces Ville

3 permanences du commissaire-enquêteur :

- Jeudi 5 novembre de 14h à17h
- Samedi 21 novembre de 9h30 à 12h
- Vendredi 4 décembre de 15h à 18h

Exposition Edwige Mitterrand Delahaye
Du 14 au 22 Novembre 2015

Eléments biographiques d'Edwige Mitterrand Delahaye

Edwige Mitterrand Delahaye, fille du Général Jacques Mitterrand et nièce de l'ancien Président de la République, est issue d'une famille amateur de culture et d'arts depuis plusieurs générations.
C'est donc tout naturellement, qu'attirée très jeune par le dessin et la peinture, elle décide de s'y consacrer.

Après des études d'architecture intérieure, qui lui ont donné le goût de la perspective, elle choisit de s'orienter vers la décoration murale, laquelle la conduira progressivement à la peinture figurative sur toile.

Après avoir pendant plus de 20 ans exposé dans des salons de peinture et des galeries à Paris et en Province, elle privilégie depuis quelque temps, tout en continuant à peindre, l'enseignement très enrichissant du dessin et de la peinture à Saint-Nom-la-Bretèche.

Expositions permanentes :

- Galerie d'encadrement Corot Paris 75016
- Galerie 32 fine Arts New-York USA

Exposition à Saint-Nom-la-Bretèche

L'exposition E. Mitterrand Delahaye est ouverte au public du **14 au 22 novembre.**

Sensible à ses environnements, l'artiste vous invite dans cette exposition à voyager depuis Paris et ses quais de Seine jusqu'en Charente en passant par la Normandie et la Bretagne.

■ Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 15h30-18h
Nocturne vendredi : 18h-20h30
Samedi et dimanche : 11h30-13h30 et 15h30-18h30

Une porte ouverte, un coin de jardin, des ports, des bords de mer, des plages animées au gré de sa fantaisie rappelant à chacun un moment d'émotion ou de nostalgie sont les sujets essentiellement présentés.

■ Venir au VERNISSAGE
Vendredi 13 novembre 2015 à 19h45
Salle du Conseil, à la Mairie.

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche
Vice-président de la Communauté de Communes Gally Mauldre
Muriel Degavre
Adjointe au maire déléguée aux affaires culturelles et périscolaires
ont le plaisir de vous convier au vernissage de l'exposition
Edwige Mitterrand Delahaye
Vendredi 13 novembre 2015 à 19h45
en Mairie
Exposition en Mairie du 14 au 22 novembre 2015. Salle du conseil municipal
32 rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du lundi au vendredi, 15h30-18h - Nocturne vendredi 20, 18h-20h30
Samedi et dimanche, 11h30-13h30 et 15h30-18h30
Saint-Nom-la-Bretèche

Le salon des artistes de Saint-Nom-la-Bretèche, une réputation assise de longue date

Edwige Mitterrand Delahaye exposera à Saint-Nom-la-Bretèche dans le cadre du salon des artistes.

Ce salon a été créé dans les années 80. Il est né de la volonté de permettre aux artistes du village, professionnels ou amateurs, d'exposer leurs oeuvres et de partager leur passion avec le public. Peu à peu il a pris de l'ampleur grâce aux nombreux talents de tous horizons, de la peinture à la photographie en passant par la sculpture, qui s'y sont exprimés.

■ Contacter directement l'artiste pour toute demande d'INTERVIEW

Tel. : 0603004342

Lancement du WifiLib à Saint-Nom-la-Bretèche

Le wifi gratuit et haut-débit à Saint-Nom-la-Bretèche, ça marche !

Pour la rentrée 2015, la commune a souhaité offrir un nouveau service de wifi haut débit et gratuit à tous ses habitants, dans les lieux les plus fréquentés.

Trois spots sont opérationnels et fonctionnent bien :
- sur la Place de l'Europe,
- à l'espace culturel JKM, à l'intérieur des locaux,
- à la Maison des associations.

Un quatrième spot est en cours d'installation, au Pôle sportif Teddy Riner, inauguré en présence du sportif éponyme, le 10 octobre dernier.

→ Saint-Nom-la-Bretèche est une des premières petites communes de France à déployer le wifilib sur son territoire !

■ **Une application simple d'utilisation :** Télécharger sur votre smartphone, tablette ou ordinateur (PC et Mac), l'application qui vous permet de profiter gratuitement d'un accès haut débit au cœur du village.

■ **Mode d'emploi** : Je sélectionne le wifi « _WIFILIB_HAUT_DEBIT_GRATUIT » puis je me laisse guider pour l'enregistrement au service. Une fois enregistré, j'accède au service à Saint-Nom-la-Bretèche ou dans tout autre ville équipée de WifiLib.

Une technologie au service de la vie du centre-village

La mise en place de ce service s'inscrit dans la droite ligne des actions de la municipalité en faveur du dynamisme du cœur de village. Tous les moyens sont bons pour animer la vie d'un centre-village, y compris l'exploitation des nouvelles technologies.

→ Avec cette application, vous pouvez surfer en toute liberté à la terrasse d'un restaurant, chez un commerçant, etc.

CONFERENCE

Pr. Luc Montagnier « LYME et les infections latentes chroniques, la pandémie du 21e siècle ? »

Saint-Nom-la-Bretèche
Club
Rotary
Saint-Nom-la-Bretèche
LYME SANS FRONTIÈRES
CONFERENCE
LYME et les infections latentes chroniques, la pandémie du 21e siècle ?
Avec le Professeur Luc MONTAGNIER,
Prix Nobel de médecine, Grand officier de la Légion d'honneur
Jeudi 19 Novembre 2015 à 19h30 précises
Espace JKM
En introduction, le Dr Clarisse DELEPINE témoignera de la réalité quotidienne de ses patients atteints par la maladie de LYME
Réservation : pdt.rotary.snb@gmail.com
Participation à la conférence et au cocktail : 38 €
Le bénéfice de cette soirée sera intégralement reversé à l'institut de recherche Luc MONTAGNIER
Nous vous attendons nombreux pour cette conférence-cocktail exceptionnelle !

Une soirée levée de fond pour la recherche

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche co-organise avec le Rotary Club une conférence sur le thème de maladie de Lyme et des infections latentes chroniques.

Les bénéfices de la soirée conférence-cocktail iront à l'institut de recherche Luc Montagnier.

Une figure scientifique internationale

Le Professeur Montagnier est un biologiste français.

Il a reçu de nombreux prix et distinctions, dont :

- En 2008, le Prix Nobel de physiologie et médecine pour sa découverte du VIH, conjointement avec Françoise Barré-Sinoussi.

- Il est Commandeur de l'Ordre National du Mérite (1986) et Grand Officier de la Légion d'Honneur (2009).

Il est membre des Académies des sciences et de médecine.

Informations pratiques :
Début de la conférence 19h30, Espace JKM
Inscriptions : pdt.rotary.snb@gmail.com

Cocktail des nouveaux arrivants
Repas des aînés au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche

6 Novembre : Cocktail d'accueil des nouveaux arrivants

Rendez-vous phare de la rentrée, le cocktail des nouveaux arrivants, est offert par la Mairie, en collaboration avec l'Accueil des Villes Françaises (AVF) de Saint-Nom-la-Bretèche.

C'est l'occasion de faire connaissance avec les responsables associatifs et les élus locaux, présents pour entourer les nouveaux arrivants. Au total, 200 personnes devraient se retrouver pour un moment convivial le 6 novembre.

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
AVF
SERVICE AU NOUVEL ARRIVANT

Informations pratiques :
Rendez-vous à 19h en mairie, salle du Conseil.
www.avfsaintnom.fr

1er et 8 Décembre : Repas des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est heureux de convier les habitants de plus de 70 ans au traditionnel déjeuner de Noël.

Comme chaque année, ce repas aura lieu au restaurant du Golf de Saint-Nom-la-Bretèche, apprécié pour son cadre remarquable.

Malgré les restrictions budgétaires subies par la commune, la Mairie a souhaité voir perdurer ce rendez-vous annuel, occasion de rencontres pour certaines personnes âgées isolées. Près de 300 personnes sont attendues sur deux services : mardi 1er et 8 décembre.

Le CCAS a prévu un colis festif pour les personnes n'ayant pas pu se rendre au déjeuner pour des raisons de santé.